PREFECTURE
DE PARIS

Liberté
Égalité
Fraternité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°75-2025-447

PUBLIÉ LE 28 JUILLET 2025

Sommaire

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris / Secrétariat

75-2025-07-28-00005 - Arrêté de subdélégation de signature de M. Stéphane SCOTTO, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris Ile-de-France (7 pages) Page 3

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

75-2025-07-28-00005

Arrêté de subdélégation de signature de M. Stéphane SCOTTO, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris Ile-de-France

M Papa-Moussa FAYE, chef de détention

Centre de Semi-Liberté de Corbeil-Essonnes (seuil 3 000 euros HT)

Mme Sabrina LOUIS, économat
M. Jean-Pierre THIMOTTE, économat

Centre de Semi-Liberté de Melun (seuil 3 000 euros HT)

M. Thierry CANNIERE, économat
Mme Fabienne BREHAUT, économat

Centre de Semi-Liberté de Gagny (seuil 3 000 euros HT)

Mme Selda FIDAN, économat
Mme Inès KORCHI, économat

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris (seuil 3 000 euros HT)

Mme Sandra DIETRICH, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d' Insertion et de Probation de Seine et Marne (seuil 3 000 euros HT)

Mme Sabrina M'HOUMADI, responsable des services administratifs et financiers
Mme Nathalie ZEMBALLA, économat
M. Gérard CONEJOS, économat

Service Pénitentiaire d' Insertion et de Probation des Yvelines (seuil 3 000 euros HT)

Mme Fanny LAINE, responsable des services administratifs et financiers
Mme Céline BIDAL, économat
Mme Sylviane BORTOLUZZI, économat

Service Pénitentiaire d' Insertion et de Probation de l'Essonne (seuil 3 000 euros HT)

Mme Nadine VILOSA, responsable des services administratifs et financiers
Mme Nelly SIMON, économat
Mme Natividad RI VERO, économat

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine (seuil 3 000 euros HT)

Mme Elixen ALCMEON, responsable des services administratifs et financiers
M. Eric BOCHE, secrétaire administratif

Service Pénitentiaire d' Insertion et de Probation de la Seine-Saint-Denis (seuil 3 000 euros HT)

Mme Frédérique BOULIN-MONTOIS, responsable des services administratifs et financiers
Mme Najeera MARECAYAR, économat
Mme Florence CYRILLE, économat

Service Pénitentiaire d' Insertion et de Probation du Val de Marne (seuil 3 000 euros HT)

Mme Soraya HAMILA, économe
Mme Fadma OUBAHMAN, économe
Mme Claudia ROUSSAS, économe

Service Pénitentiaire d' Insertion et de Probation du Val d'Oise (seuil 3 000 euros HT)

Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers (à compter du 01/07/2025)
M. Dominique JARNO, économe

Site Fourier

Mme Nathalie BRETON, gestionnaire du site

Article 7 : A titre dérogatoire pour des raisons exceptionnelles ou d'urgence concernant l'approvisionnement de produits de cantine pour le compte de commerce, subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat signature des demandes d'achat dans la limite des seuils fixés à l'annexe I d'abondement des EJ , et de constatation du service fait relatifs à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 "cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire" et rattachées au centre financier 912-SOI et 912- S02 :

Mme Isabelle LIBAN, Directrice interrégionale adjointe
M. Michael MERCI, Secrétaire général
M. Abdelgheffar BENAOUDIA, chef du DBF
Mme Fanny ROIG SANCHEZ DE LA TORRE, adjointe au chef du DBF, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux

Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)

M. Christophe DEBARBIEUX, chef d'établissement,
M. Yvan BARON, adjoint chef d'établissement
Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, responsable du département administration finances
Mme Maryline MELKI, cheffe UGMG, adjointe à la cheffe du département administration finances par intérim
Mme Elodie DHEDIN, responsable du pôle cantine par intérim

Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)

Mme Karine VERNIERE, cheffe d'établissement
Mme Isabelle LORENTZ, adjointe à la cheffe d'établissement
M. Abderrahim MOUSSAID, responsable des services administratifs et financiers
Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)

Mme Bénédicte RIOCREUX, cheffe d'établissement

M. Antonin GAYTON, adjoint au chef d'établissement
M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire de Fresnes (seuil 12 000 euros HT)

M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement
Mme Sylvie PAUL, adjointe au chef d'établissement (à compter du 01/03/2025)
Mme Laura PINTAULT, responsable des services administratifs et financiers

Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)

Mme Isabelle BRIZARD, cheffe d'établissement
Mme Laurence BARTHEL, adjointe à la cheffe d'établissement
Mme Binta THIAM, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)

M. Dimitri BESNARD, chef d'établissement Mme
Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement
Mme Christiane LINON, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)

M. Christophe LOY, Chef d'établissement
M. Alain BOURJAL, adjoint au chef d'établissement (depuis le 01/05/2025)
Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire de Paris-La-Santé (seuil 6 000 euros HT)

Mme Sylvie PAUL, cheffe d'établissement par intérim du 09/07 au 01/08/25
Mme Isabelle GOMEZ, adjointe au chef d'établissement
M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire du Val d'Oise (CP Osny) (seuil 6 000 euros HT)

M Damien COLUSSI, chef d'établissement
M Thomas BENESTY, adjoint au chef d'établissement
Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers (jusqu'au 01/07/2025)

Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)

M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement
Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement
Centre Pénitentiaire de la Seine Saint Denis (seuil 6 000 euros HT)

M. Pascal SPENLE, chef d'établissement
M. Paul MATTAR, directeur adjoint
Mme Julia RIQUET, directrice adjointe

Mme Sadia MEDJBOUR, directrice de la SAS de Noisy-le-Grand
M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire Sud Francilien (seuil 6 000 euros HT)

M Olivier PIPINO, chef d'établissement
Madame Nadiège JOLY, responsable des services administratifs et financiers

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande (dans la limite des seuils fixés en annexe l), établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article (signature du bon de commande et des autorisations de dépense du travail pénitentiaire).

Article 8 : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaires, les dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire », par des demandes d'achat (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en constater le service fait.

Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)

Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, cheffe du département administration finances (DAF)
Mme Maryline MELKI, cheffe UGMG, adjointe à la cheffe du département administration finances par intérim
Mme Elodie DHEDIN, responsable du pôle cantine par intérim
Mme Jessica LAMEIRA, gestionnaire financier

Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)

M. Abderrahim MOUSSAID, responsable des services administratifs et financiers
M. Christophe GAUTHIER, économe
Mme Muriel DUME, économat
Mme Anne-Cécile CLAIN, économat
Mme Paula CARPINTEIRO, économat

Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)

M. Thierry VERGEL-MORELLO, économe
Mme Elisa THERESINE, économat
M. Eric MASDIEU, économat
M. Adrien CHENEVOTOT, économat

Centre Pénitentiaire de Fresnes (seuil 12 000 euros HT)

Mme Laura PINTAULT, responsable des services administratifs et financiers
Mme Danièle BUISSON, économat
Mme Sonia MAAROUF, économat
Mme Erika SAINT-AURET, économat

Mme Lauréna BEAUVUE, économat
Mme Sabrina LOUGGAR, responsable de l'économat
M. Omri ZAHEER, économat

Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)

Mme Binta THIAM, responsable des services administratifs et financiers
Mme Anlamati SOUF, économat
Mme Annick MOREL, économat
Mme Gladys MONTOUT, économat

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)

Mme Christiane LINON, responsable des services administratifs et financiers
M. Jean-Paul GUILLAUME, économe
Mme Myriam SEMLYENI, économat
Mme Jessica INACIO, économat

Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)

Mme Aurélie LALAUS, économat
Mme Monique ELISABETH, économat
Mme JOLY Marie Thérèse, économat

Centre Pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)

Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers
M. Fabrice FLEREAU, économat
Mme Catherine TIXIER, économat M. Jordan BONNET, économat

Centre Pénitentiaire de Paris La-Santé (seuil 6 000 euros HT)

M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers
Mme Nancy RES TOUX, économat
M. François-Xavier PECIC, économat

Centre Pénitentiaire du Val d'Oise (CP Osny) (seuil 6 000 euros HT)

Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers
Mme Hélène THOURET, économat
Mme Christelle PLISSON, économat
Mme Nathalie ROUSSEAU, économat

Centre Pénitentiaire de la Seine Saint Denis (seuil 6 000 euros HT)

M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers
Mme Allison REDUIT-FROLLEAU, économe Mme Nicole BERTIN, économat
Mme Anaëlle ALIN (DUBLIN), économat
M Corentin CATTE, économat

Mme Peggy PROMENEUR, secrétariat de la SAS de Noisy-le-Grand

Centre Pénitentiaire Sud-Francilien (seuil 6 000 euros HT)

Madame Nadiège JOLY, responsable des services administratifs et financiers
Mme Sophie GOB, économat
Mme Nathalie-Chantal BRETON, économat
Mme Mirella BONBOIS, économat

Article 9 : Tout dossier de subvention (de quelque nature qu'il soit : association pour les personnels, personnes détenues, familles...) devra recevoir l'accord préalable du directeur interrégional, au premier euro, aux fins de présentation à la validation et signature de M. SCOTTO. Sans un retour de la part de la DISP, la dépense ne pourra pas être engagée par les structures.

L'ensemble des dossiers seront transmis au DBF.

Article 10 : Une copie de cet arrêté sera adressée au receveur général des finances, au directeur départemental des finances publiques de l'Essonne et aux fonctionnaires intéressés.

Article 11 : L'arrêté 75-2025-02-07-00004 du 07 février 2025 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Article 12 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la

Région d'Île de France - Préfecture de Paris.

Article 13 : Le directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs (échelon de la région d'Ile de France et de Paris) de la préfecture, accessibles sur le site Internet de la préfecture :
www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-francea et qui entrera en vigueur le lendemain de sa publication.

Fait à Fresnes, le 28/07/2025
signé

Stéphane SCOTTO
Directeur Interrégional des
Services Pénitentiaires de Paris Ile-de-France

Annexe 1 à l'arrêté portant subdélégation de
signature de
Monsieur Stéphane SCOTTO
Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Paris

BOP DISP PARIS / 2025

Seuil validation par acte (DA, abondement...) pour le programme 107 et le compte de commerce 912 au-delà duquel la DA devra être validée par le DBF après signature de l'imprimé (DA) par le prescripteur

Centre de coût Chorus	Seuil en €
CD MELUN	12 000 HT
CP BOIS D ARCY	12 000 HT
CP FLEURY MEROGIS	12 000 HT
CP FRESNES	12 000 HT
MC POISSY	12 000 HT
CP PARIS LA SANTE	6 000 HT
CPREAU	6 000 HT
CP MEAUX	6 000 HT
EPM PORCHEVILLE	6 000 HT
CP NANTERRE	6 000 HT
CP OSNY	6 000 HT
MA VILLEPINTE	6 000 HT
EPSNF	6 000 HT
MA VERSAILLES	6 000 HT
Paris Commun PREJ	3 000 HT
CSL CORBEIL ESSONNES	3 000 HT
CSL GAGNY	3 000 HT
CSL MELUN	3 000 HT
SPIP ESSONNE	3 000 HT
SPIP HAUTS DE SEINE	3 000 HT
SPIP PARIS	3 000 HT
SPIP SEINE ET MARNE	3 000 HT
SPIP SEINE ST DENIS	3 000 HT
SPIP VAL D'OISE	3 000 HT
SPIP VAL DE MARNE	3 000 HT
SPIP YVELINES	3 000 HT
UHSA 75	3 000 HT
UHSI 75	3 000 HT